

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 13 (1921)
Heft: 1

Artikel: Une internationale des ouvriers manuels et intellectuels
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cent pour les vêtements, de 60 pour cent pour les loyers et de 90 pour cent pour les autres dépenses, et arrive ainsi à un renchérissement total de 126 pour cent. Ce calcul est établi arbitrairement et n'est pas exact. Nous ne voulons pas critiquer les postes pour la nourriture et les vêtements, car nous ne possédons pas d'autres chiffres. Par contre, on peut se demander avec raison si les 60 pour cent calculés comme hausse des logements sont justes. Il peut y avoir des cas où le 60 pour cent d'augmentation n'a pas été atteint; mais il y en a d'autres où le 100 pour cent est dépassé. Ce dernier cas s'est certainement produit partout où le logement se trouve dans une maison récemment construite. Il est clair que dans ces cas le «calcul moyen» n'entre plus en considération. La seule solution est alors une augmentation des revenus, et c'est justement ce que la fédération patronale ne veut pas. Le calcul de l'augmentation de 90 pour cent pour dépenses diverses est aussi arbitraire. Celui qui examine en détail les différents postes arrive déjà à une étude superficielle au résultat qu'une hausse de 120 à 200 pour cent se constate à tous les postes. Il en est de même pour ce qui concerne les divers, qui comprennent: les cadeaux, les jouets, les cartes de vue et de félicitation, les sapins de Noël et leurs décorations, les prêts, les frais judiciaires, l'entretien des tombes, tirs obligatoires, les dons volontaires, etc.

Ce sont sans doute les impôts qui indiquent la plus forte augmentation. Si le salaire s'est accru de 100 pour cent, les impôts ont de même augmentés de 100 pour cent. Si la hausse du salaire a été plus élevée encore, ce fut aussi le cas pour les impôts. En outre, le taux de l'imposition a augmenté dans des propositions variant entre 50 et 100 pour cent. C'est donc un très mauvais mathématicien qui arrive à la conclusion que les impôts et les frais de voyage se sont accrûs de 20 pour cent jusqu'au 1er janvier 1920, donc que le renchérissement total des autres dépenses doit être évalué à 90 pour cent. Pour ce qui concerne les frais de voyage, nous ne voulons faire qu'une seule comparaison. Un voyage de Berne à Zurich, aller et retour, coûtait avant la guerre fr. 8.45, aujourd'hui fr. 22.50. C'est donc une augmentation de 170 pour cent, donc considérablement plus élevé que l'augmentation des salaires dans les cas les plus favorables. C'est pourquoi nous estimons que l'augmentation du poste «autres dépenses» comporte au moins 125 pour cent; nous croyons avoir avancé d'excellents motifs pour justifier cette allégation. Le renchérissement total n'est donc pas de 126, mais bien d'environ 160 pour cent.

Il resterait finalement à examiner comment la fédération centrale a établi le budget de ménage pour 1920. Il est vrai que la dextérité est loin d'être de la sorcellerie. Cependant, malgré tous ses talents, nous doutons que le bureau de la fédération centrale ait déjà pu élaborer entièrement au 1er octobre 1920 une comptabilité pour toute l'année 1920.

Nous nous permettons encore une question: S'agit-il dans ces deux cas de la même famille ou de la même moyenne de grandeur de famille sur laquelle se base le calcul de l'année 1912? Ce n'est aucunement le cas. C'est évidemment une élaboration tout à fait arbitraire. Le travail «scientifique» de la Fédération centrale des organisations patronales sur le coût de la vie est par conséquent une œuvre tendancieuse destinée à tromper le public sur la véritable situation des ouvriers en la présentant sous un jour plus favorable et comme résultat d'une enquête objective.



Une internationale des ouvriers manuels et intellectuels

Une grande assemblée de représentants de la communauté de travail des fédérations libres des employés, qui a eu lieu à Berlin, a pris position au sujet de l'Internationale syndicale. Comme cette question est aussi d'actualité pour nous et est d'un grand intérêt général, nous publions un résumé des conclusions résultant de la discussion.

Après avoir constaté l'action économique et politique actuelle, il est dit entre autres:

Ce n'est que par des actions unifiées de la classe ouvrière internationale que toutes les tentatives de déclencher de nouvelles guerres impérialistes ou des coups d'Etat réactionnaires pourront être empêchés.

Les syndicats libres des ouvriers manuels et intellectuels de tous les pays ont par conséquent besoin d'une union solide et un but bien déterminé. Une internationale syndicale capable doit se composer d'organisations nationales capables. Seules ces dernières disposent des connaissances nécessaires sur les proportions des forces sociales de leur pays leur permettant de juger, de prendre et d'exécuter dans chaque cas les mesures les plus opportunes. Elles doivent par conséquent être indépendantes dans leurs décisions.

Chaque centralisation dictatoriale internationale nous mènerait à un engourdissement dogmatique et à des défaites.

Les syndicats ne doivent accepter des directives que des membres eux-mêmes.

Ce serait donc un état insupportable pour les syndicats, s'il se créait dans leur sein des groupes qui obtiendraient leurs directives d'instances dictatoriales en dehors des syndicats auxquelles ils devraient se soumettre sans condition. Le déchaînement d'une querelle d'opinion qui a déchiré et paralysé le mouvement ouvrier politique, signifierait la ruine du travail de libération des syndicats.

La communauté de travail des fédérations libres des employés reconnaît que le travail commun avec l'Union syndicale internationale est une nécessité indispensable pour l'œuvre syndicale libre des employés. Elle refuse les conditions du deuxième congrès de la troisième Internationale communiste pour autant qu'elles se rapportent aux syndicats, car elle estime qu'elles ne sont pas une base sur laquelle on pourrait placer une action syndicale internationale s'appuyant sur la volonté de la masse des ouvriers et employés organisés dans les fédérations libres.

La communauté de travail des fédérations libres des employés se déclare prête à établir une collaboration d'organisation forte et durable avec le mouvement des employés des syndicats libres de tous les pays et simultanément de développer l'Internationale syndicale en une grande Internationale des ouvriers manuels et intellectuels du monde entier en travaillant en commun avec les ouvriers manuels. La communauté de travail des fédérations libres des employés propose par conséquent à l'Union syndicale internationale de créer les bases d'organisation nécessaires pour former un front international unique de tous les ouvriers et intellectuels des syndicats libres.

Employés et ouvriers! Reconnaissez votre adversaire commun: le capitalisme international! Créez un front unique et puissant des ouvriers intellectuels et manuels du monde entier.

L'assemblée des représentants s'occupa dans une discussion particulière de la création des groupes communistes au sein des fédérations projetée par la troisième Internationale (Moscou). Le résultat des débats fut l'acceptation de la résolution suivante:

« Les thèses établies par le deuxième congrès de la troisième Internationale communiste au sujet du mouvement syndical engagent les membres syndiqués appartenant au parti communiste à former des groupes communistes au sein des fédérations. La tâche de ces groupes est désignée d'une façon non équivoque dans ces thèses, ils doivent mettre les syndicats au service des buts du parti communiste. De ce fait, ces groupes communistes deviennent des corps étrangers qui ne sont pas compatibles avec les principes de libre disposition de tous les membres observé en tout temps par les fédérations libres, mais conduisent indubitablement à la destruction du mouvement syndical unifié.

Les représentants de la communauté de travail des fédérations libres des employés réunis le 29 septembre 1920 adressent par conséquent un chaleureux appel à tous les membres des syndicats libres des employés, les invitant à repousser énergiquement les thèses syndicales de la troisième Internationale communiste, à interdire la création de groupes communistes dans leurs fédérations et à maintenir l'unité de leurs organisations syndicales de lutte.

Le comité central de la communauté de travail et les comités des fédérations affiliées sont chargés d'appliquer tous les moyens statutaires contre les membres qui n'observeraient pas cette décision.

Les événements de ces derniers temps ont démontré qu'il existe en Allemagne entre la communauté de travail des employés et l'Union syndicale une solidarité d'intérêts des plus étendues, et celle-ci a donné les meilleurs résultats dans de grands mouvements.

Ce champ d'activité est encore nouveau, mais nous espérons, nous aussi, réussir un jour à vaincre la réserve derrière laquelle se retranchent les employés et faire triompher peu à peu la grande pensée de la solidarité des ouvriers manuels et intellectuels.



Le premier congrès des conseils d'exploitation allemands

Le premier congrès des conseils d'exploitations de l'Allemagne siégea du 5 au 7 octobre 1920 à Berlin. 953 délégués étaient présents. Voici l'ordre du jour: 1. La situation économique de l'Allemagne (Orateur: Rud. Wissell). 2. La proportion des puissances politiques et économiques et la socialisation (Orateur: Dr. Hilferding). 3. Les tâches des conseils d'exploitations (Orateurs: Dissmann et Nörpel). 4. La cohésion de l'organisation des conseils d'exploitations (Orateur: Brolat).

Wissell fait un exposé sur la situation économique actuelle de l'Allemagne. Il flétrit le gaspillage des matières premières et de la main-d'œuvre humaine pendant la guerre. Il fait remarquer que l'ordre économique capitaliste ne pourra jamais sauver le pays de cette misère. Il faut découvrir de nouvelles formes économiques. Il insiste sur la nécessité d'éduquer la classe ouvrière; de nombreux conseils d'exploitation n'emploient pas aujourd'hui les droits qui leur sont accordés, car il leur manque l'expérience et l'éducation nécessaire.

Hilferding parle de la socialisation. Ensuite de la discorde régnant parmi les travailleurs, la bourgeoisie a pu consolider sa position ébranlée par la révolution. La classe capitaliste est unie; le front du prolétariat est continuellement rompu. Nous exigeons une modification radicale du système économique. La première condition que la socialisation doit remplir est la garantie de la continuation de la production. La socialisation doit se produire dans une forme qui ne nous apporte

non pas une diminution de la production, mais bien une augmentation de celle-ci. Cet accroissement de la production ne peut être réalisé que par une méthode de réédification bien ordonnée. Il faut que les ingénieurs, les directeurs commerciaux soient d'abord gagnés au mouvement syndical et ensuite à la socialisation.

Le socialisme est une question de puissance. Nous devons conquérir les positions capitalistes et les mettre à la disposition de la société. C'est la socialisation des houillères et de l'industrie de la potasse qui se trouve au premier plan, ensuite suivront l'électricité, la grande industrie des métaux, des matières premières, du bâtiment et des mines.

Les luttes futures exigent *l'unior du prolétariat*. Nous espérons que la lutte pour la socialisation des mines de houille trouvera le prolétariat entier prêt à une grande action. Notre lutte n'est pas seulement menée pour des intérêts matériels, elle doit introduire une ère nouvelle de civilisation. C'est pourquoi une chose ne doit pas manquer à la classe ouvrière: *l'idéalisme*.

La résolution suivante fut adoptée au sujet du premier point de l'ordre du jour: « Les tentatives de rééduquer la vie économique ont échouées. L'ordre capitaliste est voué à la ruine; la dépréciation de la valeur de l'argent nous interdit l'importation de matières premières et de denrées alimentaires et la force d'achat de la grande masse de la population reste bien en arrière du renchérissement croissant des denrées. Le capital fait par contre de brillants bénéfices dans de nombreuses branches de l'économie et rejette par mille feintes les charges des impôts sur l'ouvrier, le petit paysan et le petit bourgeois. Nous ne sortirons pas de la misère provoquée par la situation actuelle par les voies suivies jusqu'ici. Il nous faut la socialisation des branches économiques mûres pour cette réforme. Le but de la politique économique du prolétariat est de conquérir la disposition sur les moyens de production.»

Une résolution concernant le second point de l'ordre du jour constate que la continuation du système économique capitaliste a empiré la situation de la classe ouvrière et que seul l'ordre économique socialiste peut assurer le développement matériel et culturel des travailleurs manuels et intellectuels. Les conseils d'exploitations et les syndicats sont invités à concentrer toute la puissance économique et politique de la classe ouvrière pour la réalisation du socialisme.

Les points trois et quatre de l'ordre du jour furent traités simultanément. *Dissmann* rapporta sur les tâches des conseils d'exploitations. Nous nous trouvons de nouveau placés devant la question: la classe ouvrière est-elle mûre pour le socialisme? Nous n'obtiendrons pas le socialisme par la force brutale seule; l'ennoblissement de la mentalité doit suivre la conquête de la puissance. *Dissmann* exposa longuement les tâches et les devoirs des conseils d'exploitations. Mais ces tâches ne seront pas accomplies en se contentant de belles phrases, mais bien en justifiant objectivement nos revendications. Il attaqua la parole qui a été lancée: Elisez des conseils d'exploitations politiques! et fit un vibrant appel aux participants au congrès: « Pénétrez dans la vie économique, car c'est en elle que réside le salut et la possibilité d'effectuer ensuite un travail sain! » Il insista sur l'importance du travail commun des ouvriers manuels et intellectuels et défendit les syndicats contre les attaques de la gauche. Le front syndical uni ne doit pas être anéanti. Si on nous désigne comme étant des « jaunes », nous répondrons: « Vos insultes et vos ordures n'atteignent même pas les semelles de nos chaussures. » Notre tâche n'est pas de diviser mais de rassembler les travailleurs!